

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 18 mai 2020

INFO PRESSE

Prévention du risque de contagion au travail du coronavirus Covid-19

La direction du Travail et de l'emploi (DTE) de la Nouvelle-Calédonie et la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT) organisent une conférence sur le thème de la prévention du risque de contagion au travail du coronavirus Covid-19, mercredi 20 mai de 8 heures à 11 h 30.

Les entreprises qui souhaitent y assister peuvent se rendre au Centre administratif de la province Sud à Nouméa. Attention, afin de respecter les gestes barrière, le nombre de places est limité à 100 personnes (occupation d'un siège sur deux) et à deux personnes par entreprise. Une liste des participants sera également établie à l'arrivée des participants.

Pour la première fois, la conférence sera également retransmise en direct sur l'application internet Zoom avec l'identifiant suivant : <https://us02web.zoom.us/j/85942701903>

Inscription obligatoire mardi 19 mai avant 15 heures, auprès de Vanessa Lagikula (vanessa.lagikula@gouv.nc / 29 21 48) ou Philippe Di Maggio au 27 20 07.

Programme

7 h 30 : connexion à l'application pour les personnes inscrites en visioconférence

7 h 30 : accueil des participants au CAPS

8 h : début de la conférence

- La maladie Covid-19 et ses implications (transmission, symptômes, conséquences, risques)
- Prévention du risque biologique
- Maintenir l'entreprise en activité et travailler en période de confinement (plan de continuité activité, évaluation des risques professionnels, télétravail, arrêt du travail)

9 h 30 : pause

- Reprendre l'activité de l'entreprise et travailler en période de vigilance (évaluation du risque contagion, mesures de prévention)

11 h : fin de la conférence